

Bulletinde santédu végétal

Aquitaine





Viticulture

N° 20 - **23 août 2011**

SOMMAIRE

Vigne

- Phénologie
- Eléments climatiques
- Champignons parasites
- Mildiou
- Oïdium
- Esca/Black Dead Arm
- Botrytis Cinerea

Ravageurs

- Vers de grappe
- Cicadelles vertes
- Flavescence dorée
- Autre

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal d'Aquitaine Viticulture sont les suivantes :

Adar Castillon Ste Foy, Adar Coutras, Adar des 2 Rives, Adar Haute Gironde, Adar Médoc, ADENA, Agridor, Biovitis, Cave Blasimon, Cave Buzet, Cave Hauts de Gironde, Cave Lugon, Caves de Rauzan-Grangeneuve, Cave Sauveterre, CDA24, CDA33, CDA40, CDA47, CDA64, CRAA, Chrysope eurl, Cic, Comptoir Agricole, Cotésia, De Sangosse, Euralis, EVO La Tour Blanche, FREDON Aquitaine, Gdon Libournais, Groupe Isidore, IFV, La Périgourdine, Maïsadour, Prodiffu, Soufflet Vigne, Terres du Sud, Ucnl, Urablt, Utilys Concept Ambarès, Vitivista

Le rédacteur du BSV Viticulture est :

Chambre d'Agriculture de la Dordogne

Ce qu'il faut retenir

• Stades moyens : De fin véraison à maturité

• Mildiou, oïdium : légère évolution des symptômes sur feuille

• Botrytis : de nouveaux signalements

• Eudémis : le 3^{ème} vol se poursuit

Cochylis: un 3^{ème} vol est enregistré en Nord Médoc

Phénologie

Stade moyen

Les vendanges ont démarré pour les parcelles de sauvignon précoces pour vinifications en blancs secs.

Pour les autres cépages, la maturation se poursuit. Les stades oscillent entre le **stade 37 fin véraison** et **38 maturation**.

Stades extrêmes

Les parcelles du réseau les moins avancées sont au **stade 36 : mi-véraison** (Tannat et Gros-Manseng en Pyrénées-Atlantiques).

Eléments climatiques

Pluviométrie

Depuis le 09 Août, les cumuls de pluies enregistrés varient entre 1,5 mm (Diusse-64) et 18,5 mm (Sauternes-33). Le cumul moyen sur la région est de 7,9 mm.

Directeur de publication : Dominique Graciet, Président de la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine Cité mondiale 6, Parvis des Chartrons 33075 Bordeaux cedex

6, Parvis des Chartrons 33075 Bordeaux cedex Tél. 05 56 01 33 33 Fax 05 57 85 40 40 http://www.aquitainagri.org/

Supervision:

DRAAF / Service Régional de l'Alimentation Aquitaine 51, rue Kièser 33077 Bordeaux cedex Tél. 05 56 00 42 03 http://draaf.aquitaine.agriculture. gouv.fr/









Viticulture

• Températures

La température moyenne pour la période est de 22°C. Les températures moyennes les plus basses se situent autour de 15°C (Listrac-33 et Vensac-33) et les plus élevées autour de 31,5°C (Duras-47 et Creysse-24).

Champignons parasites

Pour la période, le réseau de parcelles observées est constitué de 24 parcelles :

- 15 parcelles de référence
- 9 parcelles témoins non traitées

Remarque : Les contrôles sur les Témoins Non Traités du réseau IFV ont été arrêtés semaine 31 et le dernier bulletin modélisation de l'IFV a été édité le 08 Août.

Mildiou

Observations:

Globalement : légère évolution des symptômes sur feuilles.

Landes

Evolution des symptômes sur feuilles avec environ 33 % de feuilles atteintes sur la parcelle de référence de Momuy.

Gironde, Dordogne et Lot et Garonne : légère augmentation de la fréquence et de l'intensité des symptômes sur feuilles, essentiellement, sous forme mosaïque.

Oïdium

Observations:

Globalement : légère évolution des symptômes sur feuilles.

Gironde: Evolution sur une parcelle de référence (cabernet sauvignon) à Saint Sulpice de Cameyrac avec une fréquence sur feuille de 100 %.

Dordogne, Landes et Lot et Garonne : Légère augmentation des symptômes foliaires.

Esca/Black Dead Arm

Des symptômes continuent de s'exprimer régulièrement dans le vignoble aquitain.







Viticulture

Botrytis cinerea

Globalement : Observation de foyers de botrytis sur grappes sur différents secteurs aquitains.

L'apparition des foyers est principalement due à des éclatements de baies liés aux précipitations importantes du mois de juillet.

Dans les **Pyrénées-Atlantiques**, les symptômes évoluent sur les parcelles de références de Bellocq, Madiran et Lucq de Béarn. Les fréquences d'attaques sont comprises entre 12 et 30 % des grappes pour des intensités de 1 à 3 %.

En **Gironde**: sur parcelles de références, les intensités notées sont faibles avec 7 % sur une parcelle de sauvignon à Saint Brice et 1 % sur un merlot à Saint Sulpice et Cameyrac. Hors réseau, quelques foyers sont signalés sur l'ensemble des secteurs principalement sur sauvignon et autres cépages blancs, mais également sur cépages rouges(source CA 33).

Dans les Landes, des symptômes sont signalés hors réseau sur cépages blancs (source CA 40).

En **Dordogne**, les foyers concernent essentiellement les sauvignons mais sont également observés sur les autres cépages blancs (source CA 24).

Ravageurs

Vers de la grappe

Des captures de papillons sont enregistrées dans différents secteurs du vignoble aquitain.

Dans le secteur Nord Médoc les piégeages concernent essentiellement des cochylis (source ADAR du Médoc). En Dordogne sur le secteur de Monbazillac, le vol d'eudémis se poursuit (source CA 24).

Cicadelles vertes

Les populations de larves observées sur feuilles sont faibles. Quelques signalements de captures d'adultes sur pièges chromatiques (1 à 2 adultes par piège).

Flavescence dorée

Les prospections sont en cours de réalisation. Les ceps atteints et les rangs repérés sont marqués principalement à l'aide de peinture de couleur fluorescente (rose ou orange) afin de permettre leur arrachage ultérieur.





Aquitaine







Autre signalement

NB : cette rubrique a pour objectif de recenser des parasites observés au vignoble mais qui ne représentent pas forcément un danger pour la vigne.

De nouveaux symptômes de **cicadelles bubales** sont signalés (sur rameaux) hors réseau dans les Landes (source CA 40) et en Dordogne (source CA24).

Des Thrips sont signalés sur jeunes feuilles dans le secteur Médoc (source ADAR Médoc).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs pour la protection de leurs vignes et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

[&]quot; Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 ".